

"L'Europe à hue et à dia" dans Le Monde diplomatique (Octobre 1991)

Légende: En octobre 1991, le mensuel français Le Monde diplomatique déplore l'impuissance des Douze face au conflit yougoslave.

Source: Le Monde diplomatique. dir. de publ. RAMONET, Ignacio ; Réd. Chef PAUNET, Micheline. Octobre 1991, n° 451. Paris.

Copyright: (c) Le Monde Diplomatique

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"1_europe_a_hue_et_a_dia"_dans_le_monde_diplomatique_octobre_1991-fr-ecc2bee7-fba5-4a1e-b13f-84036a65de7f.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

L'Europe à hue et à dia

Tirillée, la Communauté ne sait plus où donner de la tête. Les Européens ont étalé leurs divisions depuis le début de la crise yougoslave, en espérant néanmoins participer in fine à son règlement. Parallèlement, les travaux des deux conférences intergouvernementales sur l'union politique et l'union monétaire avancent à un rythme soutenu mais sur la base d'un mandat ne tenant aucun compte des nouveaux équilibres du Vieux Continent, et particulièrement des demandes d'adhésion qui se multiplient.

L'incapacité de procéder à des choix clairs et surtout de dissiper les illusions entretenues à l'Est risquent de faire apparaître des légions de déçus d'une Europe en panne d'utopie. A défaut de dire clairement qu'il faut d'abord consolider la construction à Douze et que seulement ensuite il sera possible de déterminer quels pays pourront être admis dans la Communauté, la ligne de plus grande pente s'imposera tout naturellement: une simple zone de libre-échange paneuropéenne, voire euro-atlantique. Sous la triple tutelle de la puissance militaire américaine, de la machine économique allemande et des gouverneurs de la future Banque centrale européenne.

Par Bernard Cassen

La guerre civile en Yougoslavie ponctuée par des cessez-le-feu provisoires ou « *absolus* » pouvait difficilement survenir à un plus mauvais moment pour une Europe des Douze déjà sollicitée de toutes parts, sans disposer ni des moyens ni, encore moins, de la volonté partagée de faire face. Alors que le navire communautaire avait été placé en cale sèche, en affichant le panneau « *Ne pas déranger* », afin de procéder, loin des regards des curieux, à un grand carénage - les négociations sur l'« *approfondissement* » - les lames venues de l'Est viennent se briser sur ses flancs sans que l'on soit désormais assuré de son aptitude future à tenir la mer.

Les conférences intergouvernementales en cours, censées déboucher, avant la fin 1991, sur deux projets de traité - l'un sur l'union politique et l'autre sur l'union économique et monétaire, - auraient tout aussi bien pu se tenir avant la chute du mur de Berlin qu'aujourd'hui, dans la mesure où elles étaient inscrites dans la dynamique même de l'Acte unique. L'unification de l'Allemagne n'a fait qu'accélérer leur convocation.

Et elles se sont poursuivies imperturbablement, sans modification de leur mandat, pendant que les sept pays membres de l'Association européenne de libre-échange (AELE) négociaient avec la Commission la création d'un espace économique européen (EEE), antichambre de l'adhésion pure et simple déjà réclamée par l'Autriche.

Elles n'ont pas davantage été affectées par les candidatures virtuelles de la Hongrie, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne, voire des Républiques baltes (sans parler de celles, plus anciennes et officialisées, de la Turquie, de Chypre et de Malte). La question des changements dans la nature même de la Communauté - et donc dans ses institutions - qu'entraînerait l'élargissement à dix-neuf, à vingt-cinq ou davantage (1) n'est toujours pas posée et ne le sera pas. Le projet de traité sur l'union politique que la présidence néerlandaise présentera lors d'un prochain conseil européen précédant celui, décisif, de Maastricht, prévu les 9 et 10 décembre prochain, est en effet muet sur la question. M. Piet Dankert, secrétaire d'Etat néerlandais aux affaires européennes, explique ainsi ce silence: « *Il est impossible d'entamer maintenant une démarche conduisant au fonctionnement d'une Communauté à vingt. Il faudrait alors modifier beaucoup plus profondément qu'aujourd'hui les procédures décisionnelles et je ne vois pas que les Etats membres y soient prêts (2).* »

Une telle insensibilité à un environnement européen en rapide mutation permet surtout aux Douze de maintenir une cohésion minimale sur la base d'un mandat donné par plusieurs conseils européens. Un mandat certes dépassé, mais existant, alors que les nouvelles questions de fond qui se présentent à chaud entraînent des réactions divergentes, voire contradictoires. Du moins lorsque les Etats-Unis ne sont pas en première ligne, auquel cas le suivisme, plus petit dénominateur commun politique, est de rigueur.

On l'a vu lors de la guerre du Golfe, on le voit aujourd'hui à l'occasion des tentatives de pourparlers de paix

au Proche-Orient où la Communauté - qui ne manque pourtant pas de moyens de pression, économiques ou autres, pour contribuer à faire entendre raison à Israël, dans le respect des résolutions de l'ONU - se contente de compter les allées et venues de M. James Baker entre les capitales arabes et Jérusalem.

Au lendemain de l'échec du putsch de Moscou, dès que l'indépendance de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie fut acquise, les Douze ont, de plus, réussi à donner une impression de concurrence futile dans la course, l'heure de la dépêche d'agence faisant foi, à la reconnaissance diplomatique des nouveaux Etats (vainqueur: le Danemark) ou à l'agrément pour une tournée sur place du ministre des affaires étrangères (la palme à la France), alors que les Pays-Bas assurent la présidence semestrielle de la Communauté...

Mais c'est la crise yougoslave qui a entraîné le retour le plus rapide du refoulé national. N'est-il pas caricatural que les gouvernements de Bonn et de Paris en soient réduits à présenter comme un succès la signature, le 19 septembre dernier, d'un communiqué réaffirmant leur volonté de concertation, et que le président français ait dû arracher à ses interlocuteurs d'outre-Rhin l'assurance qu'ils ne prendraient pas de décision unilatérale en matière de reconnaissance diplomatique de la Slovénie et de la Croatie ? La décision d'ouvrir une ambassade commune aux deux pays, certes à Oulan-Bator en Mongolie-Extérieure, avait été autrement plus facile à prendre...

Comment réagir aux demandes d'adhésion ?

C'est que le sanglant imbroglio yougoslave (3) touche l'Europe des Douze en plusieurs points sensibles. En premier lieu, il remet en mémoire son propre passé d'antagonismes: le rattachement en 1947 de l'Istrie, italienne depuis 1918, à la Yougoslavie et la question des minorités germanophones du Tyrol du Sud (cédé par l'Autriche à l'Italie en 1919). Il a aussi valeur de précédent pour le règlement des autres conflits nationalitaires, voire tribaux, qui pourraient éclater en Europe centrale et balkanique et qui surgissent de partout en Union soviétique, et dont même certains des Douze ne sont pas exempts (Royaume-Uni, Italie, France, Espagne).

C'est cependant la mise en pleine lumière de l'impuissance politique de la Communauté à la frontière même de l'un de ses Etats membres, l'Italie, qui est le plus douloureusement ressentie, alors que la « demande d'Europe » se fait partout pressante sur le Vieux Continent. Et cette demande d'Europe se traduit par une revendication unique: « *Nous voulons adhérer* », toute autre forme d'européanité, réputée de seconde catégorie, étant par avance récusée. Exprimant un point de vue que l'on entend partout à Budapest, à Varsovie et à Prague (et qui ne peut manquer de s'exprimer sous peu à Bucarest, à Sofia et à Tirana), le président de la délégation polonaise au Parlement européen, M. Eduardo Punset, met les Douze au pied du mur: « *Le moment est maintenant venu pour la Communauté de prendre des engagements clairs envers les pays d'Europe centrale. Au minimum, elle doit leur ouvrir ses marchés, laisser entrer chez elle leurs travailleurs et aider à restructurer leurs économies. Mieux encore, Bruxelles doit accepter de fixer une échéance réaliste à la pleine incorporation à la CEE (4).* »

Ouverture des marchés: ce que l'Europe centrale a à offrir - produits agricoles, sidérurgie, textile - heurte de plein fouet des productions des Douze déjà excédentaires (agroalimentaire, acier) ou faisant, pour partie, l'objet d'accords commerciaux avec des pays du Sud (textile). On voit mal, par exemple, comment le gouvernement français, déjà fort inquiet de voir ses paysans défiler dans la rue, pourrait courir au suicide politique en autorisant l'entrée sur son territoire de la viande d'Europe centrale, alors que la réforme de la politique agricole commune laisse déjà entrevoir la disparition de centaines de milliers d'exploitations. Le Portugal n'est guère plus ouvert à l'importation supplémentaire de produits textiles et d'habillement dans la Communauté, où — grâce au bas coût de sa main-d'œuvre — il s'est taillé une « niche ». Quant à la perspective d'une arrivée plus ou moins massive de travailleurs de l'Est - immigrés « européens » mais immigrés quand même, — elle donne le frisson à une classe politique tétanisée par l'effet Le Pen...

Ainsi, dans le court terme, toute mesure concrète qui soulagerait l'Est provoque de violentes oppositions sectorielles dans tel ou tel pays de l'Ouest. Et il ne peut qu'en être ainsi en l'absence d'un projet paneuropéen global - et, pourquoi pas, d'une utopie européenne - assorti d'une répartition des tâches, de calendriers, de financements, de transferts de savoir-faire et, surtout, d'une vision prospective. Face au maelström des

urgences de tous ordres, le politique répond - quand il répond - au coup par coup, aussitôt débordé par les effets secondaires de ses velléités. Et une redéfinition stratégique de l'ensemble européen et de ses grands équilibres ne peut longtemps être éludée, le Royaume-Uni et la France s'inquiétant déjà, sans le proclamer ouvertement, de la montée en puissance d'un « bloc teutonique » à l'Est, que ne contiendrait plus une Union soviétique désormais en capilotade. Paul-Marie de La Gorce affirme à juste titre qu'« *une sorte de terrorisme intellectuel, issu de la guerre froide, interdit jusqu'à présent que l'on évoque les conséquences d'une puissance allemande prépondérante au cœur de l'Europe, celles de la disparition de toute puissance solide à l'Est et celles d'une révision générale des frontières qui, à terme, pourrait aussi favoriser les vaincus de 1945* (5) ».

Obnubilés par les affaires intérieures du Vieux Continent, les Européens semblent n'avoir cure du déplacement du foyer du dynamisme industriel mondial vers la région Asie-Pacifique, de la montée des périls dans le pourtour méditerranéen et, encore moins, de l'enlèvement du Sud. C'est pourquoi, à ce qui apparaît comme un gigantesque mouvement brownien planétaire, il semble urgent de donner un sens et une perspective autres que le nouvel ordre américano-mondial de M. George Bush, dans lequel l'Europe n'a guère d'existence, comme le rappelle crûment Flora Lewis lorsqu'elle tourne en dérision « *les projets futiles et diviseurs de défense européenne et l'idée vide de sens de confédération européenne* (6) ».

M. James Baker a mis les points sur les *i* en préconisant la création d'une communauté euro-atlantique, fondée sur une libre circulation des marchandises et des capitaux « *de Vancouver à Vladivostok* », au sein de laquelle deux puissances mondiales, l'une à dominante politico-militaire, les Etats-Unis, et l'autre à dominante économique, l'Allemagne, seraient en mesure d'imposer leurs vues.

La stratégie américaine apparaît ainsi tout à fait claire: empêcher l'émergence d'un pôle politique fort - et éventuellement concurrent - sur le Vieux Continent. Donc jouer à fond la carte de l'OTAN et celle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), dont font partie le Canada et les Etats-Unis, pour barrer la route à une confédération européenne qui les exclut. M. Mitterrand a pu mesurer cette détermination à ses dépens lors des assises de la confédération européenne tenues à Prague en juin dernier: ses propositions y sont tombées à plat, les représentants des pays de l'Est - ne croyant vraiment qu'au parapluie militaire américain pour équilibrer le géant russe — joignant leurs voix à celles des Etats-Unis et des plus atlantistes des Européens pour récuser une version Vieux Continent de la doctrine Monroe.

La confédération, telle qu'elle était présentée par Paris, visait à créer un espace politique européen — et uniquement européen — au sein duquel le noyau dur des Douze pourrait dialoguer avec des partenaires appelés très progressivement — le président français parlait de dizaines d'années pour les pays de l'Est - à le rejoindre. Mais l'impatience de l'Europe centrale et la désintégration de l'URSS rendent politiquement impopulaire la multiplication des préalables et des délais à l'adhésion à la CEE. Chacun sait pourtant qu'aucune des économies de l'Est n'est en mesure - et pour très longtemps — de souscrire aux « acquis communautaires », c'est-à-dire aux multiples contraintes et disciplines qui s'imposent déjà aux Douze, sans parler de celles qui pourraient résulter des deux conférences intergouvernementales. Un élargissement - même à moyen terme - imposerait donc l'abandon d'une partie de ces « acquis ». Cependant, nul n'ose plus aujourd'hui tenir ouvertement ce discours ; M. Mitterrand et M. Jacques Delors ont déjà dû faire machine en arrière en entrouvrant davantage la porte communautaire, tout en proclamant que l'élargissement doit être mené de pair avec l'approfondissement. On aura reconnu là les caractéristiques d'une mission impossible.

La Banque centrale comblera le vide

Est possible, en revanche, grâce à la dilution de la capacité politique globale de l'Europe vis-à-vis du reste du monde, et en premier lieu des Etats-Unis, par le biais d'accords intergouvernementaux au coup par coup et selon des géométries variables, à cinq, huit, douze, dix-neuf ou trente, une Europe à plusieurs vitesses. Avec comme seul soubassement commun une vaste zone de libre-échange, sans régulation politique globale et donc promise à un déficit démocratique et social supplémentaire. Mais on sait déjà qui comblera ce vide au centre: les gouverneurs de la future Banque centrale européenne, non élus et non responsables devant qui que ce soit. Les négociations sur l'union économique et monétaire viennent en effet de franchir un pas décisif lors de la réunion des ministres des finances des Douze, tenue à Apeldoorn le 21 septembre dernier.

Et, derrière un habillage verbal qui ne trompe personne, il est désormais acquis que si la Banque - dont la création interviendra avant la fin du siècle - est indépendante des gouvernements, ces derniers, en revanche, seront dépendants d'elle puisqu'elle fixera à leur place les orientations de leur politique économique et monétaire, leur laissant cependant le soin d'en assumer les conséquences sociales devant les citoyens (7).

Il est très vraisemblable - l'accord d'Apeldoorn l'envisage - que la marche vers la monnaie unique se fera à des vitesses différentes au sein des Douze, mais il est certain que cette monnaie s'imposera aussi hors de leurs frontières, soit que d'autres gouvernements l'adoptent également, soit qu'ils lient à elle leur propre monnaie dans une sorte de système paneuropéen. Ainsi, en dernière instance, les orientations fondamentales de la politique d'une bonne partie du Vieux Continent seront arrêtées par un petit groupe de financiers. Un modèle d'efficacité en ingénierie politique.

L'obsession de la politique française a toujours été de « verrouiller » l'Allemagne dans un dispositif intégré, sans doute le plus important des « acquis communautaires », bien que jamais officiellement proclamé. On comprend donc que Paris - derrière les congratulations d'usage - soit plus que réticent devant l'évolution des deux dernières années, qui donne à l'Allemagne une formidable marge de manœuvre, et relativise beaucoup, aux yeux des dirigeants de Bonn, l'intérêt de la relation autrefois privilégiée avec une France qui se retrouve désormais sans politique de rechange. Ou alors - mais l'alignement sur les Etats-Unis pendant la crise du Golfe n'a-t-il pas par avance éliminé cette potentialité ? - il lui faudrait retrouver ce que M. Claude Cheysson appelle sa « *capacité perturbatrice* » dans le monde, son aptitude à lancer des idées nouvelles, en premier lieu de réelle solidarité avec le Sud, qui lui redonneraient une stature politique et culturelle de nature à contrebalancer la faiblesse de son poids économique. A défaut d'un discours de Phnom-Penh, au moins un nouveau discours de Cancun (8)... mais qu'elle prendrait elle-même au sérieux...

Priorité donc à l'économique. L'intendance politique européenne - est-elle d'ailleurs vraiment nécessaire quand on prône le « moins d'Etat » ? - aura bien le temps de suivre, si elle le peut. M. Jean-Pierre Chevènement constate qu'en Europe « *l'homo economicus règne. L'Europe libérale reste une affaire de gros sous* (9) ». Ces gros sous vont-ils enfin pouvoir rouler sans entraves, au-delà des frontières des Douze, de la Californie à la Sibérie ? Un projet parfaitement cohérent, assuré de nombreux soutiens, mais qui sonne le glas d'une « certaine idée » de l'Europe (10).

BERNARD CASSEN

(1) Voir Bernard Cassen, « Le grand marché contre la grande Europe ? », *le Monde diplomatique*, mai 1991.

(2) Cf. *le Monde*, 25 septembre 1991.

(3) Voir Catherine Samary, « La communauté internationale face à la guerre civile en Yougoslavie », *le Monde diplomatique*, septembre 1991.

(4) Eduardo Punset et Romana Sadurska, *International Herald Tribune*, 29 août 1991.

(5) Paul-Marie de La Gorce, « Le guêpier est-européen », *Jeune Afrique*, n° 1603. 18-24 septembre 1991.

(6) Flora Lewis, *International Herald Tribune*, 20 septembre 1991.

(7) Cf. *le Monde* des 24 et 25 septembre 1991, et Bernard Cassen, « L'Europe sous la coupe des financiers », *le Monde diplomatique*, décembre 1990.

(8) Cf. les discours du général de Gaulle (1^{er} septembre 1966) et de M. Mitterrand (20 octobre 1981).

(9) M. Jean-Pierre Chevènement, intervention au colloque « La République, l'Europe et l'universel », Belfort, 21 et 22 septembre 1991.

(10) Voir la série « Une certaine idée de l'Europe », publiée dans *le Monde diplomatique* de septembre 1988 à mai 1989, et les actes du colloque du même intitulé organisé en septembre 1990 par le Cercle Condorcet de Paris, *l'Événement européen* et *le Monde diplomatique* (Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, 3, rue Récamier, 75006 Paris, 30 F).